

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
Du Conseil Communautaire  
De la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES PAYS DE L'AIGLE

5 Place du Parc  
61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT  
DE L'ORNE

Séance du 31 mars 2022

L'an deux mil vingt-deux, le trente et un mars à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire légalement convoqués le 25 mars 2022, se sont réunis dans les locaux de la Communauté de Communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	55
PRESENTS	45
VOTANTS	51

CONVOCAATION

Datée	Du 25/03/22
Affichée	du 25/03/22

OBJET

Budget annexe  
SPANC :  
Affectation des résultats  
2021

Monsieur Didier COUSIN a été nommé secrétaire de séance.

Etaient présents : Véronique HELLEUX, Dominique LORMEAU, Christophe CHEBASSIER, Didier PITOU, Eric ZO, Daniel MARIE, Serge GODARD, Pierre GOUEDARD, Philippe THOURET, Marie-Odile TAVERNIER, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Michel LE GLAUNEC, François BRIZARD, Maïté GRANDCLÈRE, Christian BARBIER, Nadège TROUILLET, Pascal GUEUGNON, Charlene RENARD, Didier COUSIN, Jean-Marie GOUSSIN, Sylvie CHAUVEL-TREPIER, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Serge DELAVALLÉE, Isabelle DUVAL de LAGUIERCE, Philippe RONDEL, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Gilbert MATELOT, François HUREL, Fabrice GLORIA, Michel MAROT, Elisabeth JOSSET, Catherine MOTTÉ, Franck GAULTIER, Christophe POTTIER, Jacky DE TAEVERNIER, Joël BRUNET, Jean SELLIER, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL, Virginie VIOLET, François CARBONELL.

Pouvoirs : Alexandra DEPARIS-AUBRIL a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC  
Nathalie RIBAUT a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC  
Philippe VAN-HOORNE a donné pouvoir à Pascal GUEUGNON  
Nathalie LENÔTRE a donné pouvoir à Sylvie CHAUVEL-TREPIER  
Lionel GONNET a donné pouvoir à Didier COUSIN  
Jean-Guy GRANDIN a donné pouvoir à Philippe THOURET

Représentés : Sylvie MOLERO représentée par Christophe CHEBASSIER  
Philippe CROTEAU représenté par Pierre GOUEDARD  
Hervé HAREL représenté par Catherine MOTTÉ

Absent excusé : Dominique NETZER

Absents : Pascal SUARD  
Fleur GOSSELIN  
Marie-José MARTIN

Acte rendu exécutoire après  
publication le 07 avril 2022.

Le Président,  
Jean SELLIER



Monsieur LE GLAUNEC, Vice-Président délégué aux Finances, présente aux membres du Conseil l'affectation des résultats 2021 du budget annexe SPANC.

Acte rendu exécutoire après publication le 07 avril 2022

- Après avoir voté le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par Monsieur le Président,
- Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,
- Considérant les éléments suivants,

Le Président,  
Jean SELLIER



<b>Affectation du résultat de fonctionnement</b>	
Rappel du besoin d'autofinancement de la section d'investissement	0,00
<b>Rappel du résultat de fonctionnement</b>	<b>30 972,27</b>
Affectation à la section d'investissement (article 1068)	0,00
<b>Report à la section de fonctionnement (002)</b>	<b>30 972,27</b>
<b>Report à la section d'investissement (001)</b>	<b>12 654,00</b>

Le Conseil après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** l'affectation des résultats du budget annexe SPANC proposée ci-dessus.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits  
Au registre sont les signatures  
Pour copie certifiée conforme.